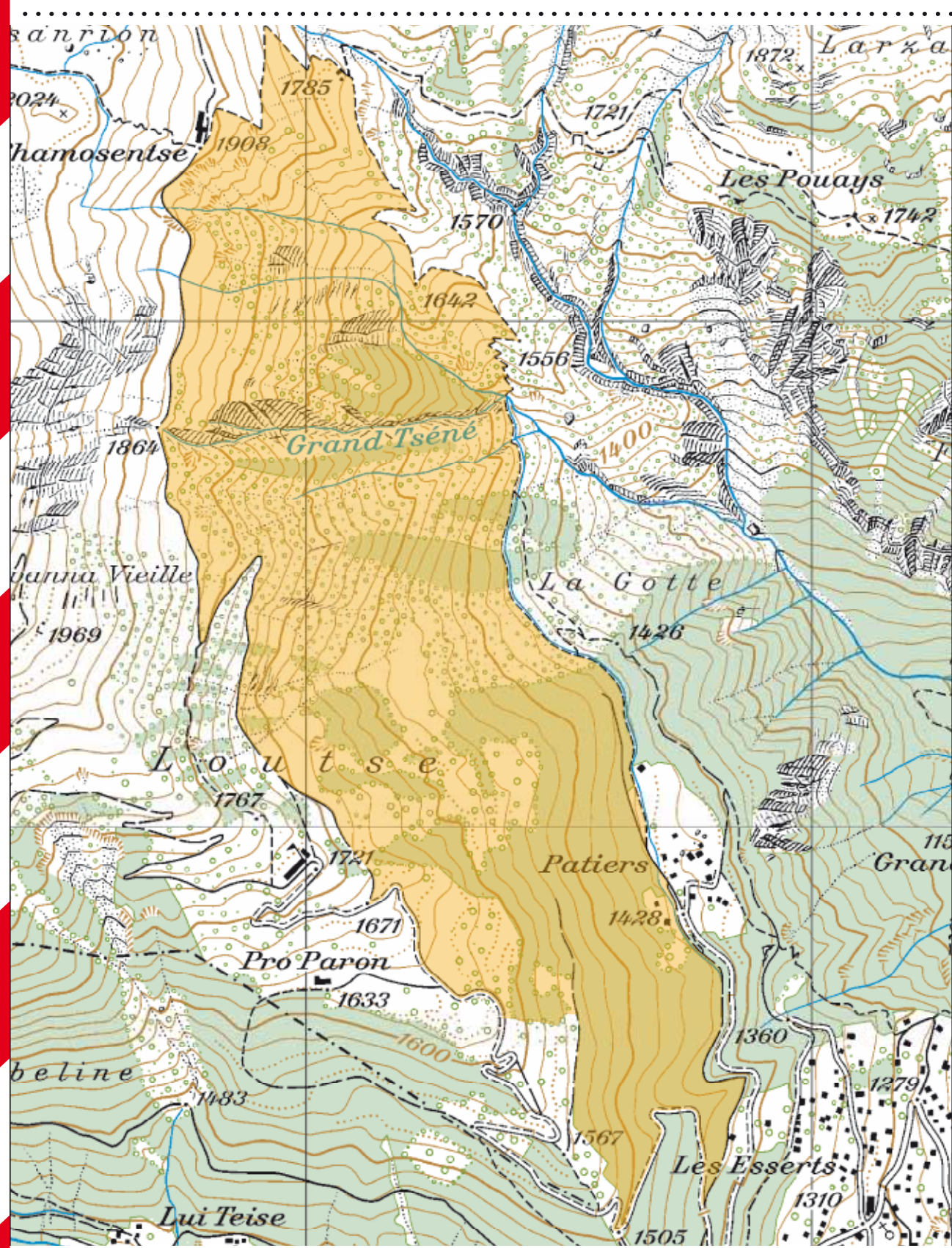




Attention à la faune sauvage!

Merci de respecter cette zone de refuge hivernal

En hiver, les ongulés sauvages se réfugient dans la forêt pour échapper aux rigueurs du climat. Dans ces zones d'hivernage, la tranquillité est essentielle pour économiser les réserves de graisses accumulées durant la bonne saison.



- Pour survivre à l'hiver, les chamois, les chevreuils et les cerfs doivent économiser chaque calorie, car ils n'ont pas la possibilité de trouver une nourriture riche et variée. En cas de dérangements fréquents, les ongulés n'ont plus la possibilité de ralentir leur métabolisme et les pertes d'énergie augmentent considérablement. Leur chance de survie diminue ainsi fortement.
- Dans cette zone, en adoptant un comportement responsable entre le **1^{er} décembre et le 15 avril**, vous contribuez à la sauvegarde de la faune sauvage.

Quatre règles pour plus de nature

1. Respecter les zones de tranquillité et les sites de protection.
2. En forêt, rester sur les itinéraires et les sentiers balisés.
3. Eviter les lisières et les surfaces non enneigées.
4. Tenir les chiens en laisse, en particulier en forêt.

respecter

c'est protéger

www.respecter-cest-protéger.ch

